

Une fois de plus, nous tenons à remercier nos collègues du personnel du Sénat, de la Chambre des communes, du ministère des Travaux publics, du Secrétariat d'État et tous les autres qui nous ont aidé à mieux servir les sénateurs et députés qui utilisent cette bibliothèque.

Respectueusement soumis,

Erik J. Spicer

Bibliothécaire parlementaire

Bibliothèque du Parlement,
Ottawa, ce 8 mai 1967.

Par M. Pennell, membre du conseil privé de la reine,—Copie de l'accord entre le gouvernement du Canada et la ville de Battleford, Saskatchewan, pour l'utilisation ou l'emploi de la Gendarmerie royale du Canada, conformément au paragraphe (3) de l'article 20 de la Loi sur la Gendarmerie royale du Canada, chapitre 54, Statuts du Canada, 1959. (Texte anglais)

Par M. Sharp, membre du conseil privé de la reine,—Rapport (en français et en anglais) de la Commission du tarif sur l'enquête demandée par le ministre des Finances au sujet des produits de fer ou d'acier utilisés dans l'industrie de la construction navale,—renvoi numéro 139, et exemplaires du compte rendu des audiences publiques tenues au cours de l'enquête, conformément à l'article 6 de la Loi sur la Commission du tarif, chapitre 261, R.S.C., 1952.

Par M. Winters, membre du conseil privé de la reine,—Arrêté en conseil C.P. 1967-695, en date du 13 avril 1967, autorisant en vertu de l'article 21 de la Loi sur l'assurance des crédits à l'exportation, des contrats d'assurance, par la Société d'assurance des crédits à l'exportation, en vue de l'expédition de 120,000 tonnes métriques de blé à la République socialiste de Tchécoslovaquie, conformément à l'article 21B de ladite loi, chapitre 105, S.R.C., 1952, modifié en 1960-1961. (Texte anglais)

Par M. Winters,—Arrêté en conseil C.P. 1967-778, en date du 20 avril 1967, modifiant l'arrêté en conseil C.P. 1966-2427, en date du 22 décembre 1966, autorisant, en vertu de l'article 21A de la Loi sur l'assurance des crédits à l'exportation, le financement à long terme, par la Société d'assurance des crédits à l'exportation, de l'achat, par le président de l'Inde, de certains biens-capital et de certains services de génie de la *Montreal Engineering Company Limited*, et *Montreal Engineering (Eastern) Limited*, et de certains services techniques nucléaires de l'*Atomic Energy of Canada Limited*, conformément à l'article 21B de ladite loi, chapitre 105, S.R.C., 1952, modifiée en 1960-1961. (Texte anglais)

Par M. Winters,—Arrêté en conseil C.P. 1967-779, en date du 20 avril 1967, modifiant l'arrêté en conseil C.P. 1966-2428, en date du 22 décembre 1966, autorisant, en vertu de l'article 21A de la Loi sur l'assurance des crédits à l'exportation, le financement à long terme par la Société d'assurance des crédits à l'exportation, de l'achat, par le président de l'Inde, de certains biens-capital et de certains services de génie et d'acquisition de la *Montreal Engineering Company Limited*, et *Montreal Engineering (Eastern) Limited*, et de certains services nucléaires techniques de l'*Atomic Energy of Canada Limited*, conformément à l'article 21B de ladite loi, chapitre 105, S.R.C., 1952, modifiée en 1960-1961. (Texte anglais)

Par M. Winters,—(1) Copie du Protocole (en français et en anglais) portant prolongation, à l'exception de l'article VII, de l'Accord commercial entre le Canada et le Gouvernement de la République populaire de Bulgarie, de 1963, fait à Ottawa le 26 avril 1967. (2) Copies (en français et en anglais) des